

À l'écoute de la Thora

Le verset de la semaine

Parachat Qedochim

L'étranger et le converti

« Et si un étranger réside avec toi en votre terre, vous ne l'opprimerez pas. Il sera comme un citoyen d'entre vous, l'étranger qui demeure avec vous, et tu l'aimeras comme toi-même car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte, Je suis Hachem votre Dieu. » (Lévitique XIX, 33-34)

Nos Sages nous expliquent qu'il s'agit là du *guèr tzedeq*, c'est-à-dire d'un non-juif qui a rejoint la nation d'Israël, l'étranger *naturalisé*. Il faut l'honorer, le soutenir et l'aimer, car il est en situation complexe. Il a rompu avec son passé et s'il n'est pas accepté par la société, il sera comme déraciné.

Toutefois, le sens littéral du verset laisserait entendre qu'il s'agirait d'un étranger, d'un métèque comme on disait dans la Grèce ancienne ; lui non plus ne doit pas être objet de tracasseries et il faut l'aimer – car nous savons ce qu'il en est d'être étrangers en Égypte ; nous n'y étions pas des citoyens de plein droit... Et jamais un verset ne s'écarte de son sens littéral.

De fait, les deux lectures sont vraies, mais il faut faire la différence entre le statut de ces deux manières d'être. L'étranger non-Juif doit être aimé, honoré et respecté, mais cette relation est sujette à conditions : comment se conduit-il ? Prétend-il être le maître de maison ? Nous veut-il du mal ? Il faut qu'il reconnaisse et accepte nos valeurs, même s'il ne soit pas soumis aux *mitzvot*. Le converti est notre frère et l'amour fraternel est sans limites ni conditions. Il est partie de nous de manière irréversible.

Cela dit, en pratique, l'un et l'autre doivent être aimés, respectés et protégés. N'oublions pas que nous avons été étrangers en Égypte !

Shaoul David Botschko